

Observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres

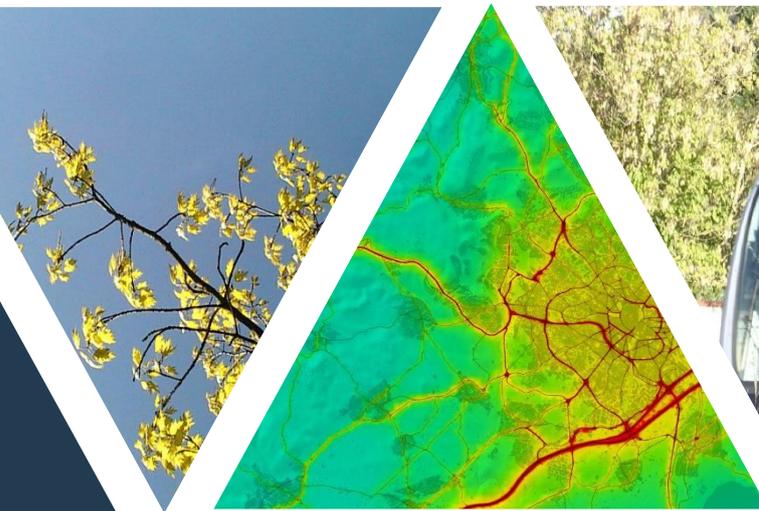
Rapport annuel 2022

ETU-2023-091 – Edition mars 2023

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

SYNTHESE	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
1.1. CREATION ET EVOLUTION DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS.....	2
1.2. OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE DES ODEURS	2
2. DISPOSITIF EN PLACE	3
2.1. RECUEIL DES NUISANCES OLFACTIVES.....	3
2.2. PARAMETRES METEOROLOGIQUES	3
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2022	4
3.1. VARIATION ANNUELLE DES SIGNALEMENTS	4
3.2. LOCALISATION DES SIGNALEMENTS	6
3.3. DES ODEURS EN MAJORITE TRES GENANTES	7
3.4. UNE MAJORITE D'ODEURS "ORGANIQUES"	8
3.5. VARIATIONS DES EVOCATIONS EN 2022	9
3.6. DETAILS PAR REGISTRE	11
4. "ZOOM" SUR QUELQUES EPISODES OLFACTIFS	18
4.1. ZOOM SUR LES ODEURS DU 21 AU 24 JUIN 2022	18
4.2. ZOOM SUR LA PERIODE DU 28 AOUT AU 16 SEPTEMBRE 2022.....	19
5. RETOURS SUR LA VISITE DES SITES DE NEOVAL, IRIS ET VEOLIA EAU EN JUIN 2022	20
5.1. CONTEXTE	20
5.2. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	20
6. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	21
TABLE DES ANNEXES	21

SYNTHESE

Atmo Occitanie évalue la situation odorante à Salindres depuis 2007 en s'appuyant sur les riverains et acteurs locaux. Interrompue en 2020, la surveillance a repris en mars 2021 avec une évolution majeure du dispositif et une quinzaine de nez référents parmi les habitants.

Situation odorante similaire entre 2021 et 2022

659 signalements ont été recueillis en 2022, répartis sur 165 jours. La **fréquence des nuisances est identique à 2021** et est **en hausse par rapport aux années précédentes**, ce qui peut en partie être dû à une plus grande connaissance et utilisation de la plateforme de signalement. Les **caractéristiques des odeurs** signalées, détaillées ci-dessous, sont dans l'ensemble **similaires depuis 2016**.

Odeurs en majorité très gênantes et plus fréquentes en été

Les **odeurs ont été davantage signalées pendant les mois d'été**, la chaleur favorisant l'émission des composés odorants, et les riverains étant davantage dehors. Le **mois de septembre est particulièrement impacté** avec 20% des nuisances recueillies sur l'année.

Les odeurs sont depuis 2016 majoritairement déclarées comme très gênantes. Cette proportion importante est relativement constante tout au long de l'année 2022.

Centre-ville de Salindres, quartier le plus impacté

Comme les années précédentes, **les odeurs sont majoritairement signalées à proximité de la zone industrielle et en particulier au centre-ville de Salindres, zone la plus peuplée**. Les odeurs y sont plus fréquentes par vent faible, favorisant l'accumulation des composés odorants au niveau des sources d'émissions. Les quartiers aux alentours de la zone sont principalement impactés quand ils sont sous les vents de la zone industrielle. Un nombre non négligeable d'odeurs sont cependant signalées à plus de 2 km au Sud-Ouest de la zone industrielle, à Saint-Privat-des-Vieux.

Majorité d'odeurs de décomposition de la matière organique

Les signalements présentent une **forte diversité dans les qualificatifs employés pour décrire les évocations odorantes**, traduisant la **multiplicité des sources d'odeurs présentes sur le territoire**.

Les évocations les plus citées correspondent à des odeurs de décomposition de la matière organique, notamment "déchets ménagers", en augmentation en 2022. D'autres registres de la même famille sont également employés dans une moindre mesure : "égout/cœuf pourri/soufre" ou encore "compost". Ces odeurs, majoritaires depuis 2014, correspondent principalement aux activités présentes sur le synerpôle, au Sud de la zone industrielle (ZI). Les visites des entreprises Néoval et Véolia Eau avec les Nez référents en juin 2022 ont pu permettre de mieux relier l'usage de ces différents qualificatifs aux odeurs pouvant provenir de ces deux sites.

Les **odeurs chimiques**, davantage reliées aux activités de la plateforme chimique au Nord de la ZI, sont **relativement peu présentes (<10%) en 2022**.

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Création et évolution de l'observatoire des odeurs

La commune de Salindres abrite depuis de nombreuses années un grand pôle chimique et industriel. Atmo Occitanie a réalisé un premier état des lieux de la qualité de l'air et des odeurs au cours de l'année 2007, en concertation avec les acteurs locaux.

Cet état des lieux a conduit à la **pérennisation en 2008 d'un Observatoire des Odeurs**, constitué initialement d'une vingtaine de "Nez" bénévoles.

Ce dispositif a fonctionné pendant 13 ans, mais a dû être suspendu en 2020 en raison d'un recueil des nuisances contraignant dans la durée et d'un essoufflement progressif des déclarants.



*Centre-ville de Salindres
avec la zone industrielle en arrière-plan*

Afin de pouvoir reprendre la surveillance des nuisances olfactives, Atmo Occitanie a proposé aux acteurs locaux une évolution majeure du dispositif, dont la mise en place s'est échelonnée sur 2020 et début 2021.

La plateforme de signalement ODO est en fonctionnement depuis le 15 mars 2021, en partenariat avec la ville de Salindres et 5 industriels de la zone : Axens, Solvay, Suez, Véolia Eau et IRIS.

1.2. Objectifs de l'observatoire des odeurs

Cet observatoire a pour principaux objectifs :

- **Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;**
- Etablir un historique et **suivre l'évolution des odeurs ;**
- Caractériser **l'étendue du territoire exposé** à des gênes olfactives ;
- Déterminer les **sources des odeurs** et les **conditions météorologiques** favorisant leur présence ;
- Contribuer aux **échanges entre les différents participants** (industriels, collectivités, riverains...);
- **Permettre aux acteurs industriels d'identifier leurs activités sources de gênes olfactives.**

Cette étude s'inscrit dans le PRSQA et le projet associatif d'Atmo Occitanie, en répondant plus particulièrement à l'axe 3 : Evaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air.

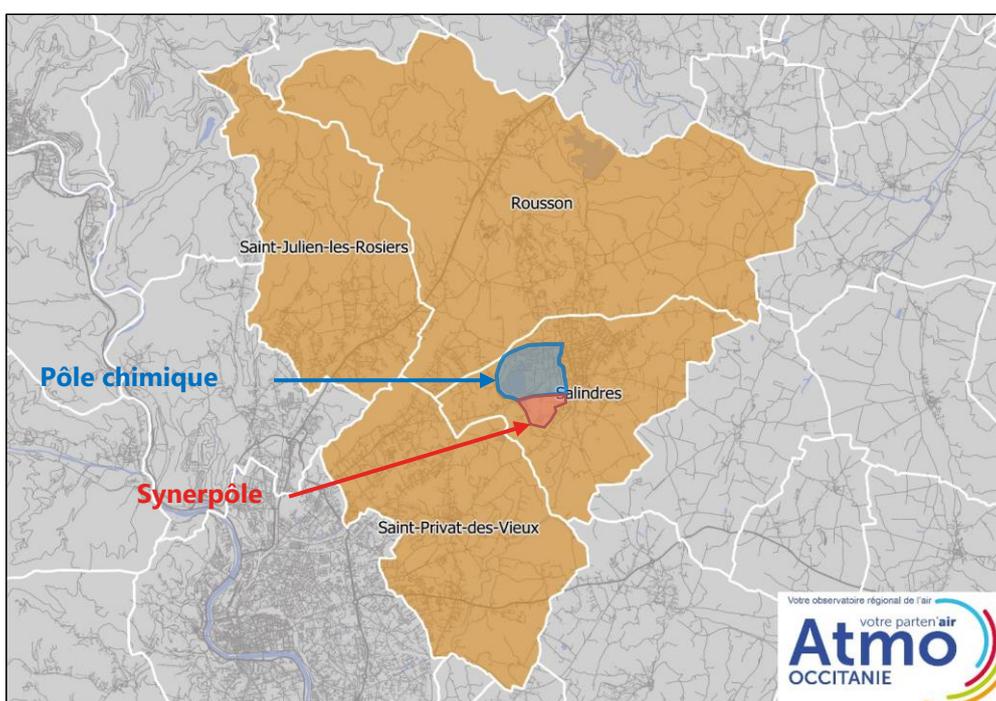
Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle en 2022. Les précédents bilans, ainsi que les autres rapports d'évaluation aux alentours de Salindres sont disponibles sur le site www.atmo-occitanie.org.

2. DISPOSITIF EN PLACE

2.1. Recueil des nuisances olfactives

La surveillance des nuisances olfactives repose sur le recueil des signalements de la population aux alentours via la **plateforme ODO** : une mauvaise odeur est géolocalisée et décrite rapidement selon un formulaire pré-établi et adapté au territoire, disponible sur smartphone ou internet.

En complément des **signalements ouverts à tous** sur les 4 communes couvertes (voir carte ci-dessous), le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante. Cette quinzaine de personnes en 2022 est notamment sollicitée en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

Des **retours réguliers** sont réalisés via notamment des newsletters mensuelles et des bilans trimestriels, rendant compte de la situation olfactive à l'ensemble des participants identifiés et permettant de faire vivre l'observatoire.

Comme les années précédentes, les données recueillies sont traitées statistiquement (fréquence, récurrence géographique...) et croisées avec les paramètres pouvant influencer sur les émissions d'odeur ou leur ressenti, tels que les paramètres météorologiques et des données d'activités industrielles.

2.2. Paramètres météorologiques

Les conditions météorologiques ont un impact sur l'émission d'odeurs ainsi que sur leur diffusion et transport, et donc leur perception. Les données météorologiques utilisées dans ce rapport sont issues de la station Météo-France à Méjannes-le-Clap, à environ 15 km de la zone. Les principaux paramètres météorologiques enregistrés pendant l'année 2022 sont présentés en annexe 2.

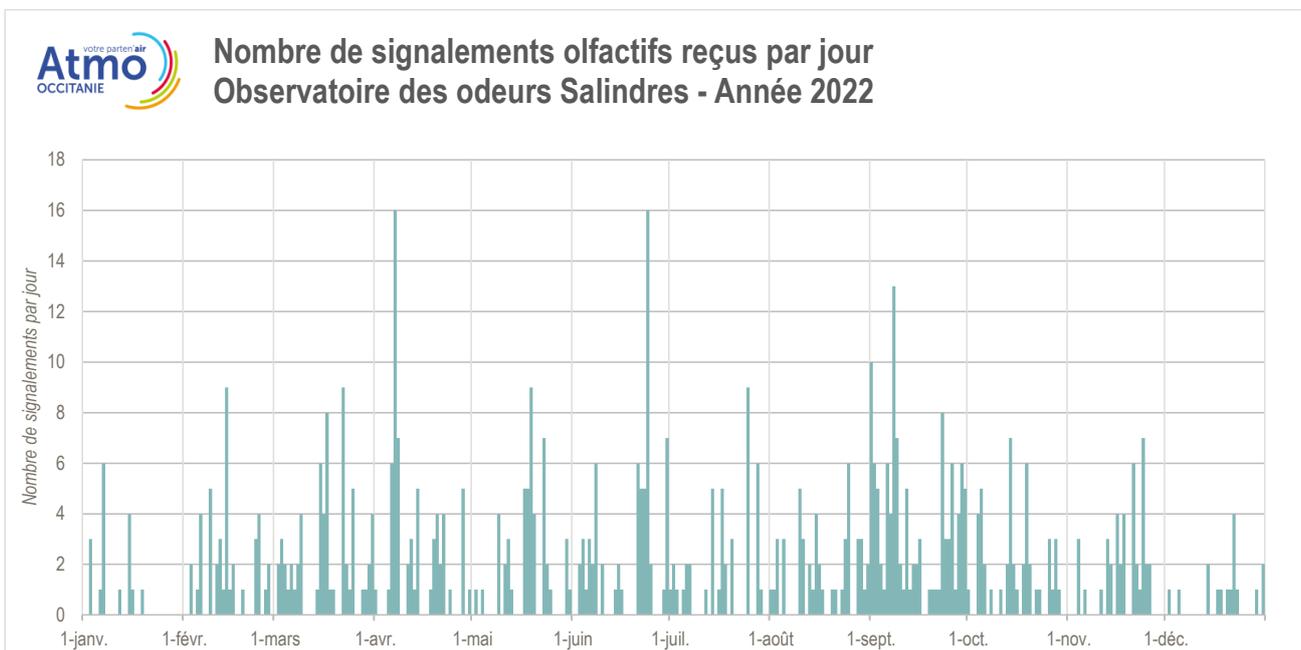
3. BILAN DU SUIVI DES ODEURS EN 2022

3.1. Variation annuelle des signalements

3.1.1. Odeurs plus fréquentes en été

En 2022, 659 signalements olfactifs ont été recueillis :

- 456 signalements spontanés : 202 provenant des Nez référents en absence de sollicitation et 254 provenant d'autres citoyens ;
- 203 signalements 'rebonds', provoqués par les sollicitations envoyées au réseau de Nez pour détailler davantage les épisodes odorants. 60 de ces 'rebonds', soit 30%, indiquent une absence d'odeur.



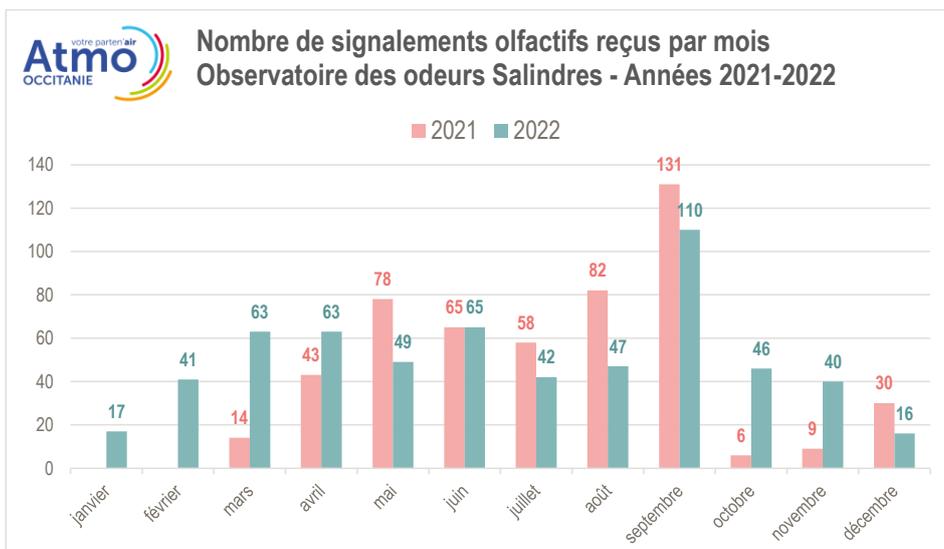
Les nuisances sont signalées tout au long de l'année, avec 165 jours concernés par au moins un signalement, soit plus d'un jour sur deux. Les odeurs sont généralement regroupées sur des épisodes de quelques jours, entrecoupés de journées sans odeurs. Les épisodes sont cependant plus marqués pendant les mois chauds, en particulier en fin d'été avec presque un cinquième des odeurs en 2022 concentré sur le mois de septembre.

3.1.2. Fréquence et répartition des odeurs proches de 2021

Le volume de signalements réceptionnés sur la plateforme ODO est également relativement similaire entre les deux années, aussi bien pour les remontées des Nez référents que via ODO public.

Nombre de signalements olfactifs – Observatoire des odeurs Salindres		
Année	ODO public	ODO Nez référents
2021 (15 mars – 31 décembre)	204	312
2022	254	345

La répartition des odeurs au cours de l'année 2022 est également dans la continuité des résultats de 2021, avec un troisième trimestre particulièrement impacté.

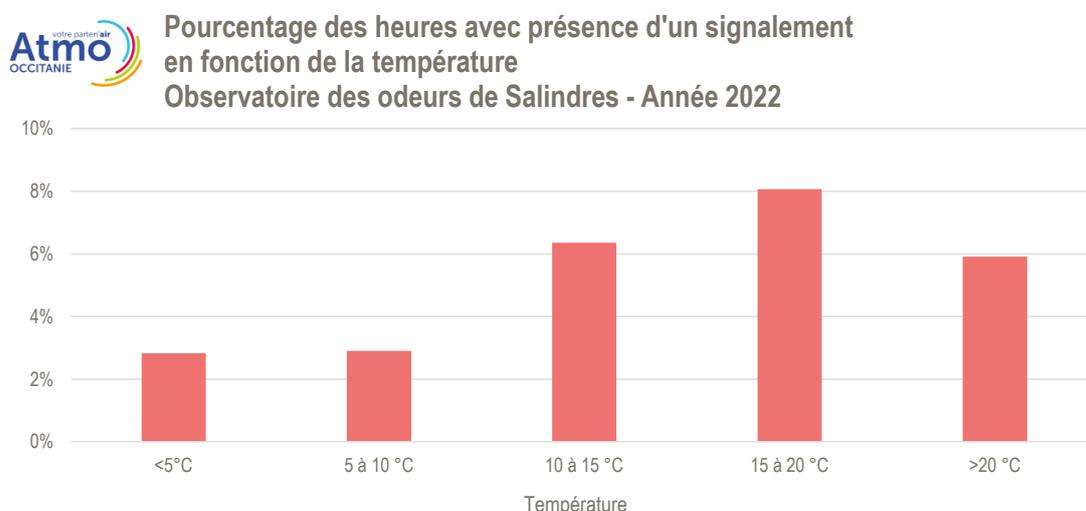


Le dispositif actuel de suivi des odeurs a évolué en 2021 et les comparaisons avec les résultats des années précédentes doivent être effectuées avec précaution¹. Le nombre de signalement sur ces deux dernières années est globalement en hausse par rapport à la période 2014-2019, qui a enregistré environ 22 à 101 jours avec au moins une odeur signalée.

Le précédent dispositif de surveillance des odeurs a également mis en évidence une fréquence accrue des nuisances en été. A cette tendance de fond se rajoutait parfois un épisode odorant intense et spécifique comme ceux observés en août 2016 et septembre 2017, liées à des épandages agricoles.

3.1.3. Influence de la température

Cette variation saisonnière peut s'expliquer par les températures plus élevées sur la période estivale. Ainsi, la fréquence des odeurs augmente globalement avec la température, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Une hausse des températures va directement favoriser la volatilisation des composés odorants, mais également la propension des riverains à passer du temps dehors et à ouvrir les fenêtres.

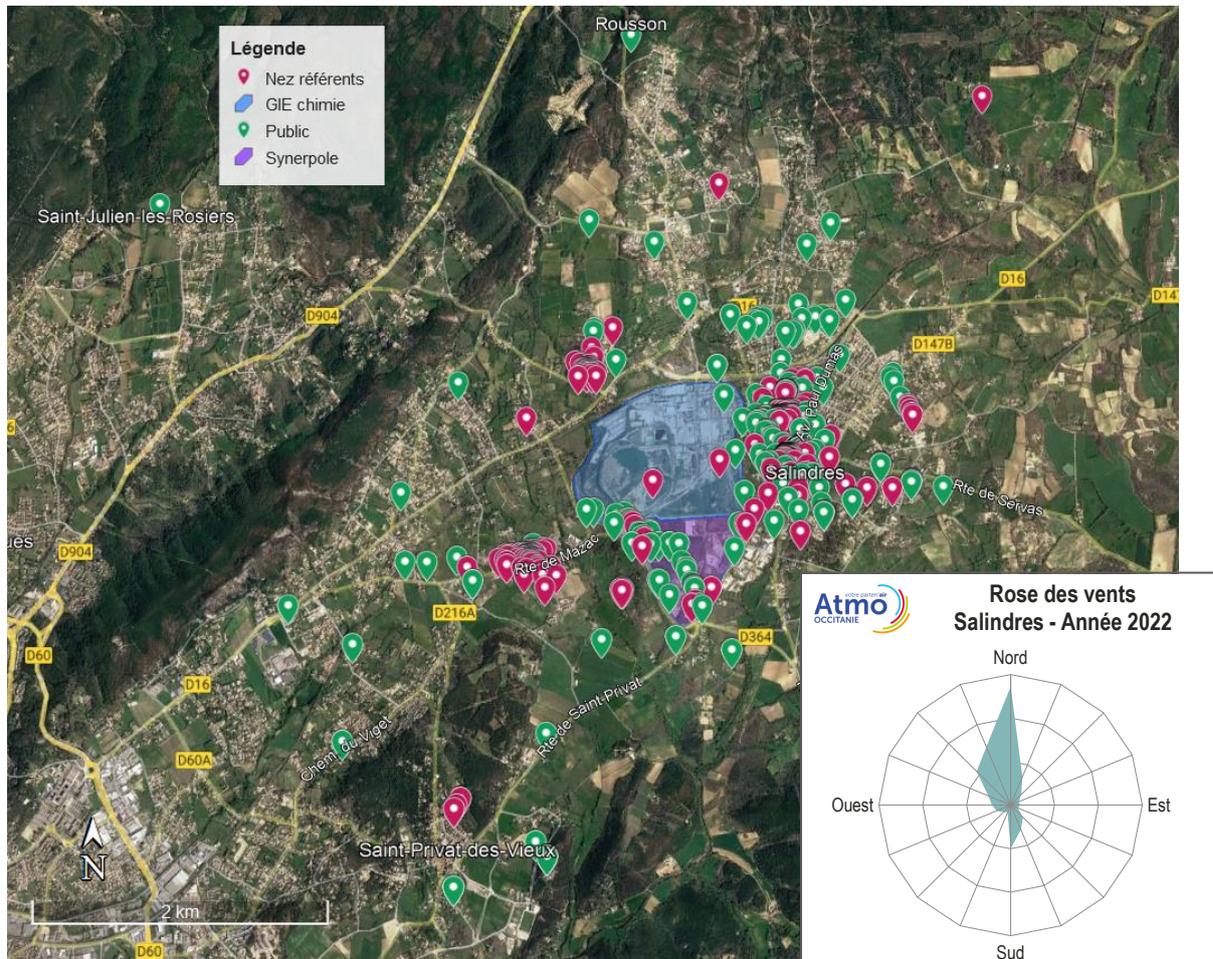


¹ Entre 2007 et 2019, les Nez référents faisaient remonter chaque mois toutes les heures observées depuis leur domicile avec ou sans odeur. Un signalement olfactif depuis 2021 peut être équivalent à plusieurs heures de nuisance..

3.2. Localisation des signalements

3.2.1. Le centre de Salindres plus impacté

Comme les années précédentes, **les odeurs sont majoritairement signalées au niveau des zones les plus habitées, et en particulier au centre-ville de Salindres**, qui concentre deux tiers des nuisances signalées (voir la carte des signalements ci-dessous).



Cartographie des odeurs ressenties en 2022 – Observatoire des odeurs à Salindres

Les odeurs restantes sont retrouvées :

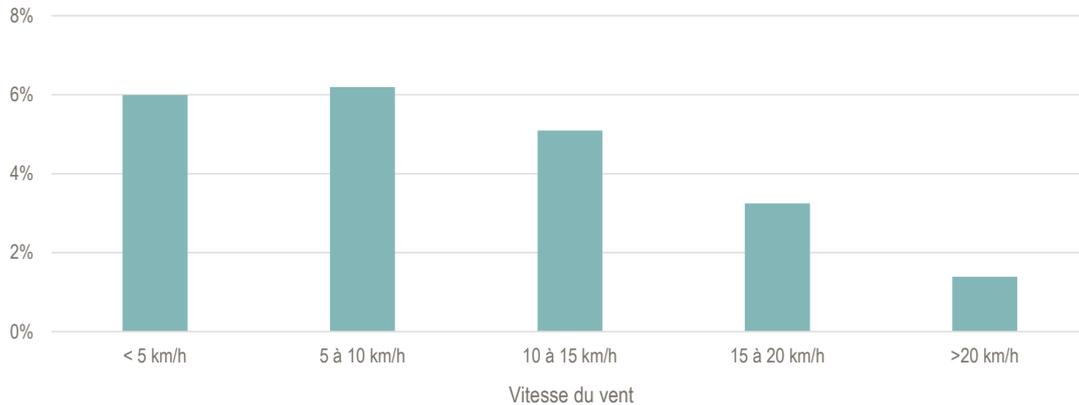
- à proximité du Synerpôle, au Sud-Ouest de la zone industrielle (20%) ;
- de manière plus éparse dans un rayon d'un kilomètre au Nord et à l'Ouest de la zone industrielle (11%) ;
- à Saint-Privat-des-Vieux au Sud-Ouest (4%) à plus de 2 km de la zone industrielle.

3.2.2. Odeurs plus fréquentes par vent faible

Cette répartition s'explique en partie par l'influence du vent sur la dispersion des composés odorants. Les **odeurs sont plus fréquentes en l'absence de vent** : l'atmosphère est alors stable et les composés odorants peuvent s'accumuler localement, exposant principalement les quartiers les plus proches de la zone industrielle. A l'inverse; le pourcentage d'odeur ressentie est plus faible lorsque le vent est soutenu (>20 km/h) car il favorise la dispersion des composés odorants.



Pourcentage des heures avec présence d'un signalement en fonction de la vitesse du vent
Observatoire des odeurs de Salindres - Année 2022

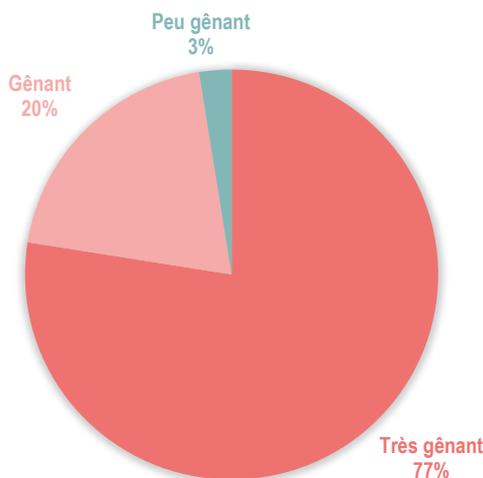


3.3. Des odeurs en majorité très gênantes

Dans la très grande majorité des cas, les odeurs sont déclarées comme très gênantes, aussi bien par les Nez référents que par les signalements publics. Cette proportion de nuisances "très gênantes" est en augmentation par rapport à 2021, passant de 77% à 87%. Cette hausse est plus marquée en ne considérant que les déclarations des Nez référents (de 76% à 91%).



GÊNE ASSOCIÉE AUX ODEURS
ANNÉE 2021 - TOUT SIGNALEMENT

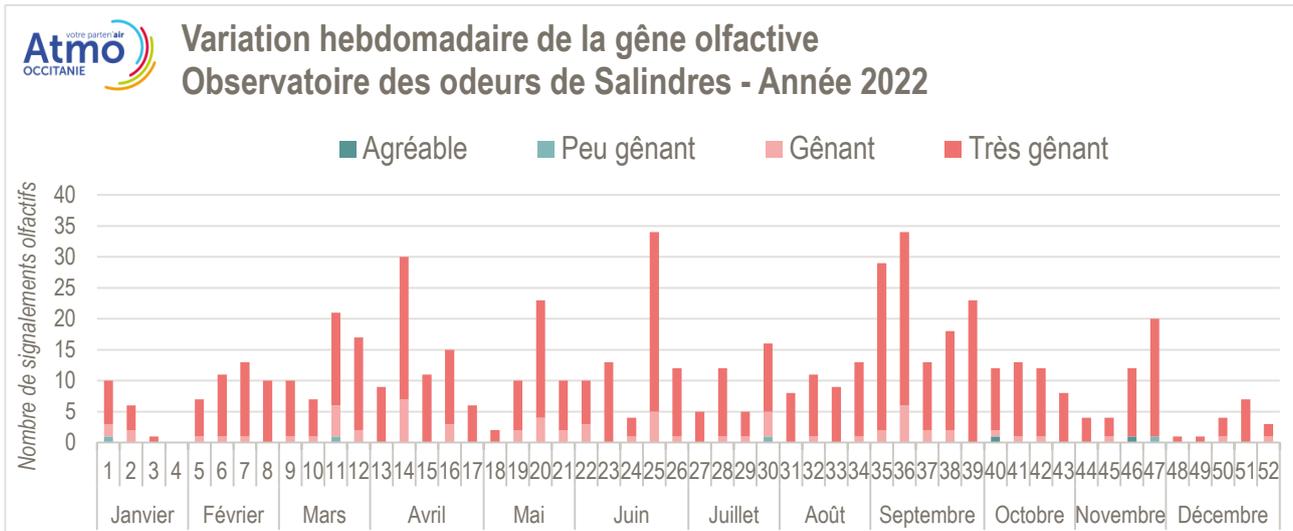


GÊNE ASSOCIÉE AUX ODEURS
ANNÉE 2022 - TOUT SIGNALEMENT



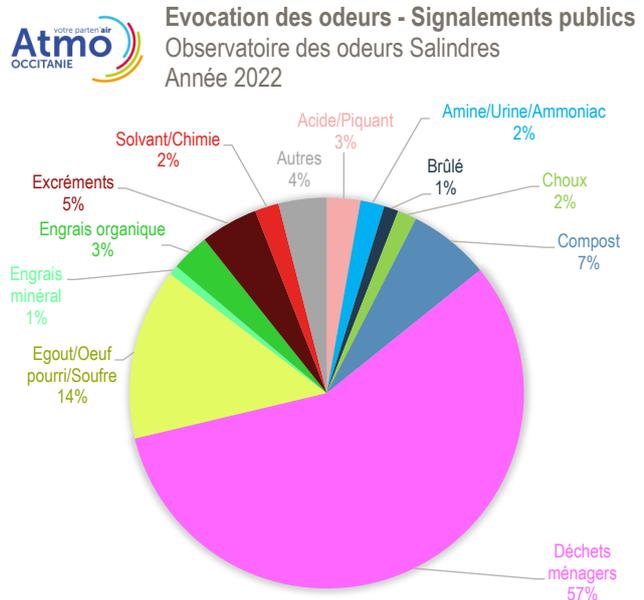
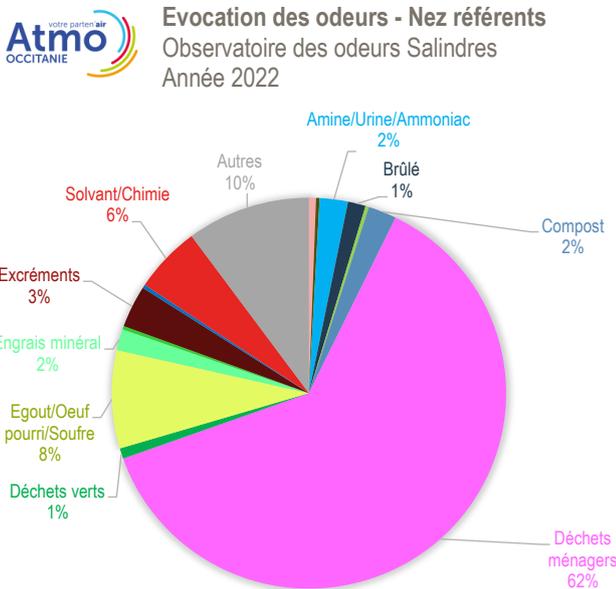
La proportion d'odeurs "très gênantes" est importante depuis 2016, représentant 60 à 95% des nuisances déclarées. Entre 2007 et 2015, cette proportion étaient plus faible, entre 17 à 40%, avec une majorité d'odeur "gênantes"

La répartition de la gêne est relativement similaire tout au long de l'année 2022, avec des odeurs très gênantes majoritaires aussi bien en saison chaude que lors des mois les plus froids.



3.4. Une majorité d'odeurs "organiques"

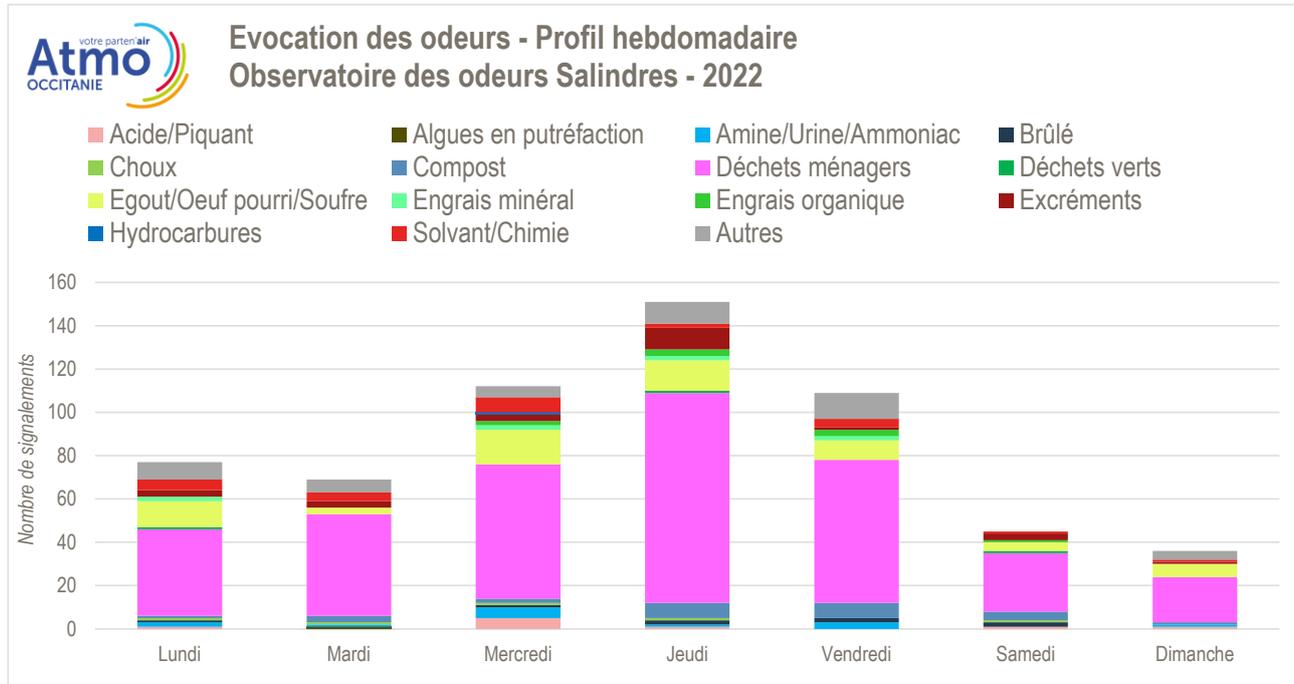
Les profils odorants sont proches entre les signalements publics et ceux des Nez référents. Ils présentent une **forte diversité des évocations utilisées comme descriptif**. Ces odeurs variées traduisent la **multiplicité des sources d'odeurs présentes sur le territoire**.



Les signalements sont dominés par les odeurs de "déchets ménagers", suivis "d'égout/œuf pourri/soufre", ainsi que dans une moindre mesure "compost" et "excrément". Il s'agit d'évocations appartenant à la famille de la décomposition de matière organique, correspondant davantage aux activités présentes sur le synerpôle, au Sud de la zone industrielle, notamment l'usine Néoval de traitement des ordures ménagères, les activités de Véolia Eau de compostage des boues d'épuration ou encore l'usine de production d'engrais de Bios Développement.

3.5.2. Des odeurs plus fréquentes en milieu de semaine

Les nuisances sont plus fréquentes en milieu de semaine, les mercredis, jeudis et vendredis, cumulant respectivement 19%, 25% et 18% des signalements en 2022. A l'opposé, les odeurs ont été beaucoup moins fréquentes le week-end. Ce sont principalement les odeurs "organiques" qui suivent cette tendance, les odeurs "chimiques" étant en revanche relativement plus présentes le mercredi.



Ces variations peuvent s'expliquer par des activités des différents sites industriels pouvant varier pendant la semaine, avec notamment certaines fermetures le week-end. Cependant, aucun partenaire n'a pour le moment fait part d'une activité particulière récurrente les jeudis pouvant expliquer ce résultat.

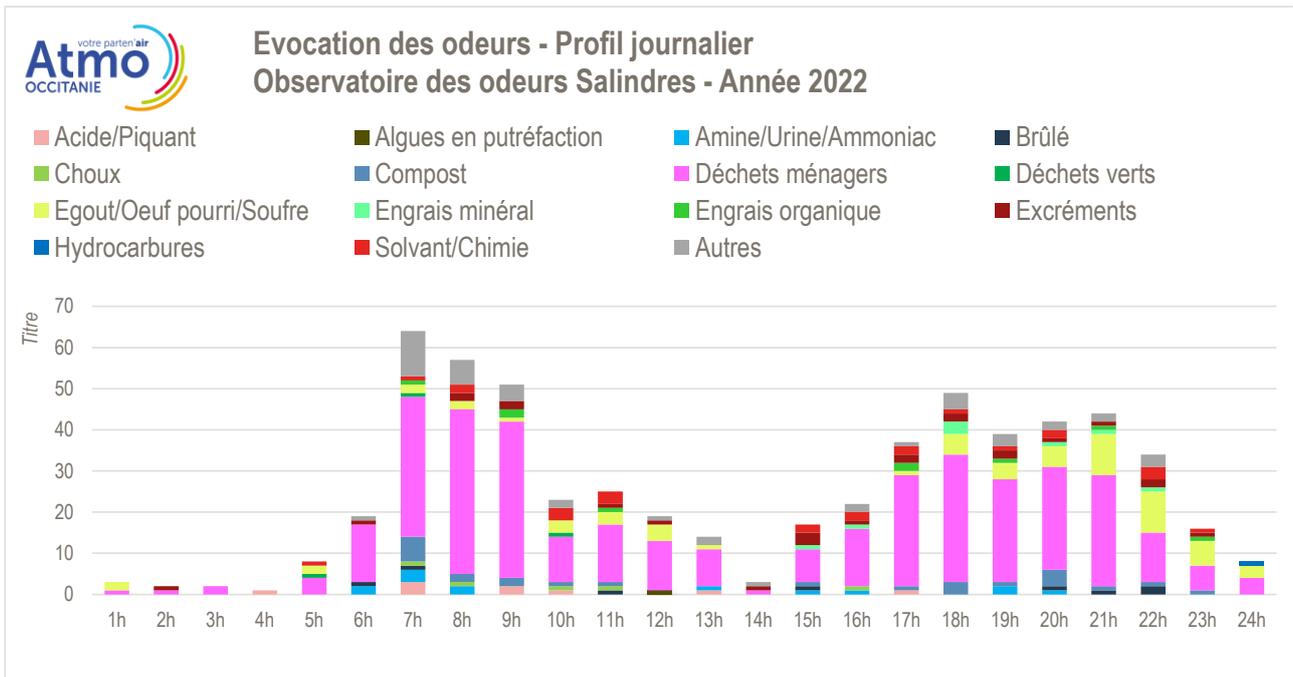
3.5.3. Des nuisances présentes principalement le matin et le soir

La perception des odeurs peut varier au cours de la journée en fonction :

- de l'activité des sources d'odeurs. Les odeurs sont principalement ressenties entre 6 et 20h, lorsque les activités des industries environnantes sont en fonctionnement ;
- des conditions météorologiques (ex : la température, plus importante en journée, qui favorise la volatilisation de certains composés odorants, régime de brises littorales en été...) ;
- du rythme de vie des observateurs (ex : les horaires de sommeil, de travail...).

En 2022, comme les années précédentes, les odeurs sont davantage ressenties le matin et le soir, périodes avec le plus de présence des riverains et de disponibilité pour signaler. En particulier, les odeurs sont très peu signalées la nuit entre minuit et 5h du matin.

Les principaux registres suivent cette répartition au cours de la journée, à l'exception des odeurs "d'égout/œuf pourri/soufre", nettement plus présentes en soirée.

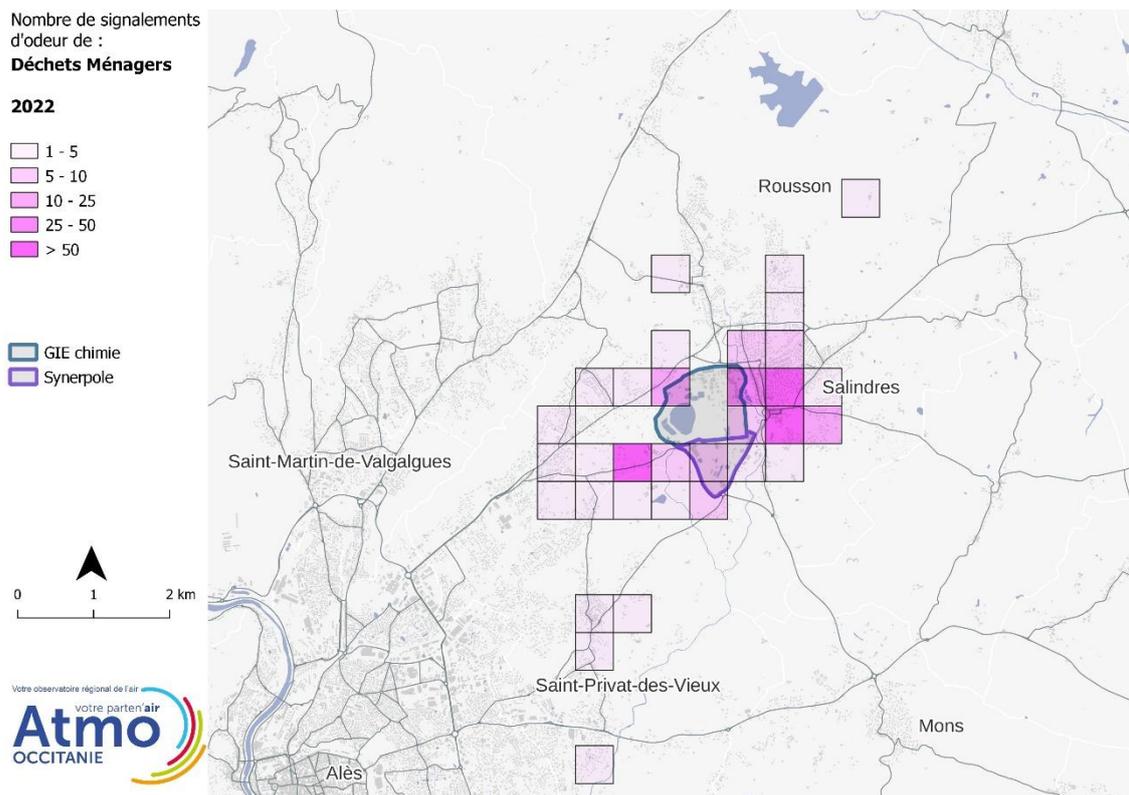


3.6. Détails par registre

3.6.1. Odeurs de "Déchets ménagers"

3.6.1.1. Résultats principaux

Sur l'année 2022, 360 heures odorantes de "déchets ménagers" ont été identifiées. Ces odeurs ont été signalées 163 jours en 2022, soit 45% de l'année, en légère augmentation par rapport à l'année dernière (38% des jours entre le 15 mars et le 31 décembre 2021).



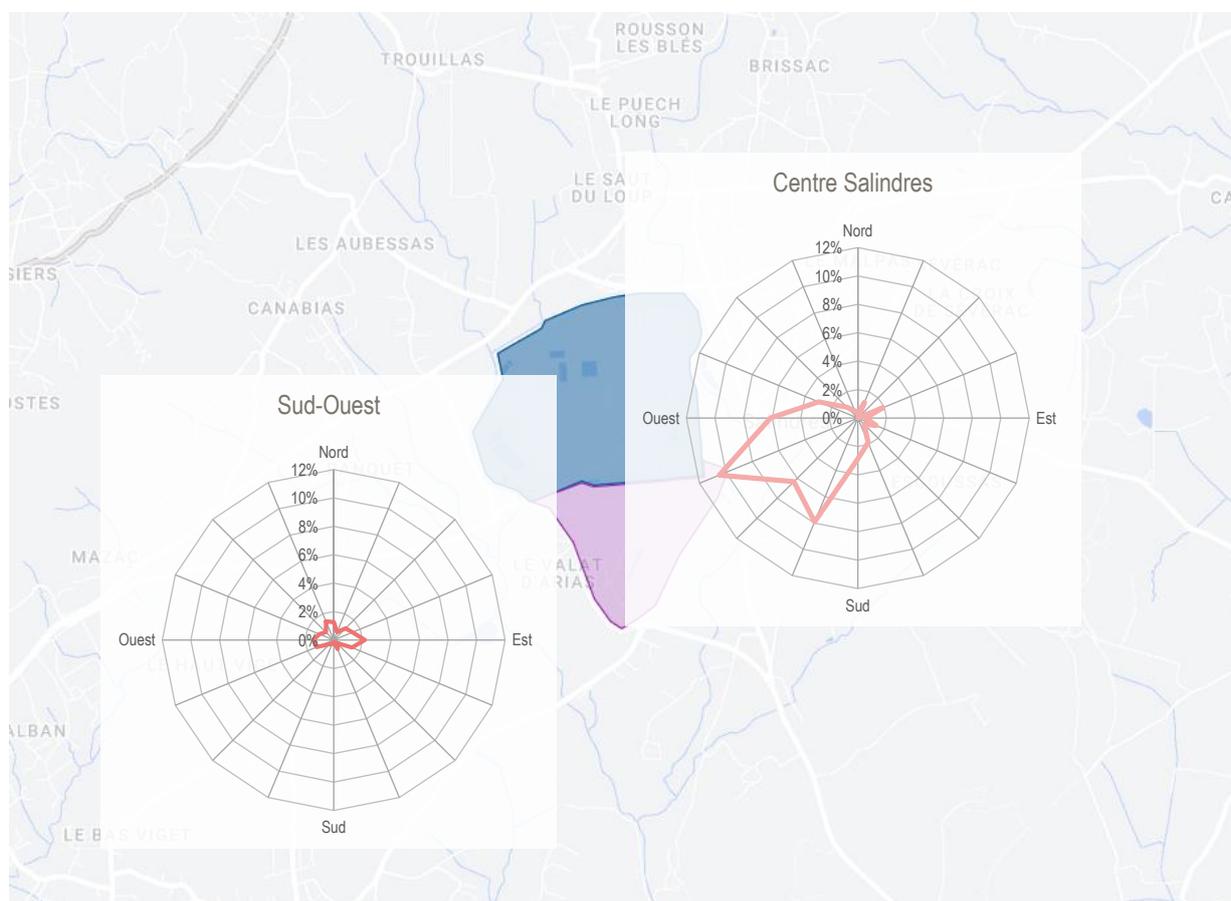
■ Dans la majorité des cas, les Nez indiquent comme origine supposée l'entreprise NEOVAL. Les signalements restants ne sont que rarement attribués à une autre entreprise.

3.6.1.2. Influence du vent

Au centre de Salindres, le régime de vent le plus favorable aux odeurs de "déchets ménagers" est le vent de secteur sud-ouest, mettant les habitants sous l'influence du synerpôle.

Cette influence est moins marquée au Sud-Ouest de la zone industrielle. Les odeurs indiquées sont cependant majoritairement ressenties par vent faible (<2 km/h) et très proches du synerpôle, en particulier à moins de 100 mètres de Néoval (voir carte détaillée page suivante). A une faible distance de la source, si le vent est modéré, des odeurs peuvent être également ressenties quelle que soit la direction du vent.

Sur les autres quartiers, le nombre de signalements est trop faible pour réaliser ce type d'analyse.



Roses d'odeurs de "déchets ménagers" en fonction de la direction du vent - Salindres 2022



Détail du synergpôle et position de plusieurs sites industriels - Salindres 2022

3.6.2. Autres odeurs "organiques"

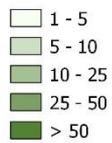
3.6.2.1. Résultats principaux

- D'autres registres désignent également des odeurs pouvant également provenir de la décomposition de la matière organique. Les plus cités en 2022 sont "**égout/œuf pourri/soufre**" avec 64 signalements, suivis de "**compost**", "**excrément**" et "**amine/urine/ammoniac**" avec respectivement 25, 24 et 13 signalements.
- Ces odeurs sont essentiellement signalées au centre de Salindres, avec cependant des signalements ponctuels tout autour de la zone industrielle (voir carte page suivante).

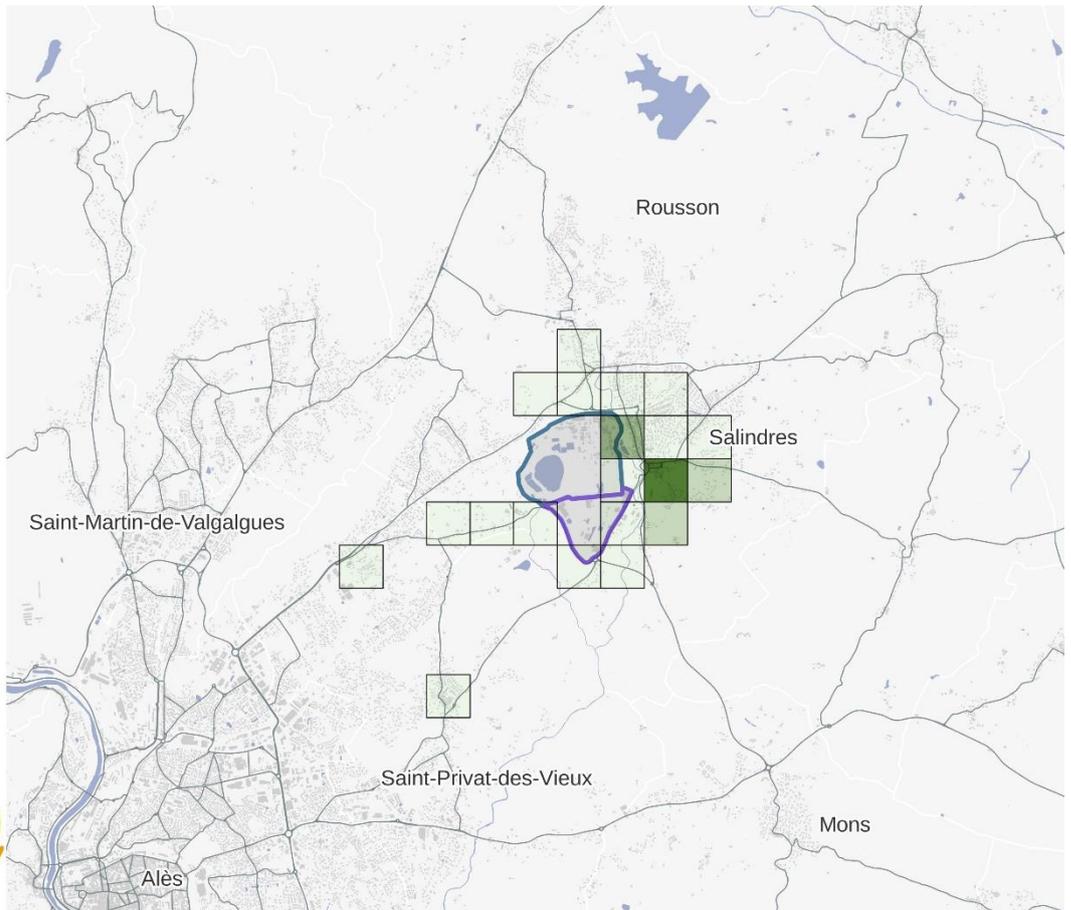
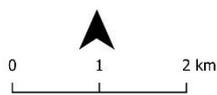
Nombre de signalements d'odeur reçu :

Autres odeurs "organiques"

2022



Salindres ZI
 GIE chimie
 Synerpole

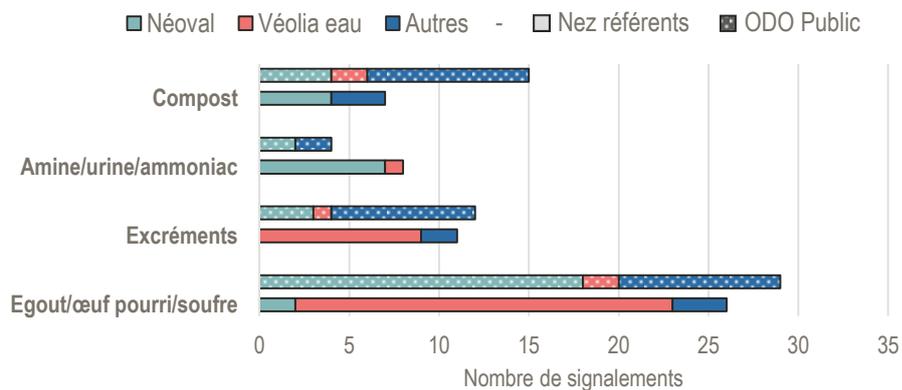


3.6.2.2. Origines supposées

L'origine supposée est, pour 89% de ces odeurs, soit Véolia Eau, soit Néoval, soit sans indication. Ces éléments diffèrent fortement entre les Nez référents et les autres citoyens, comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Origine supposée des odeurs "organiques" autres que déchets ménagers - Observatoire des odeurs Salindres 2022



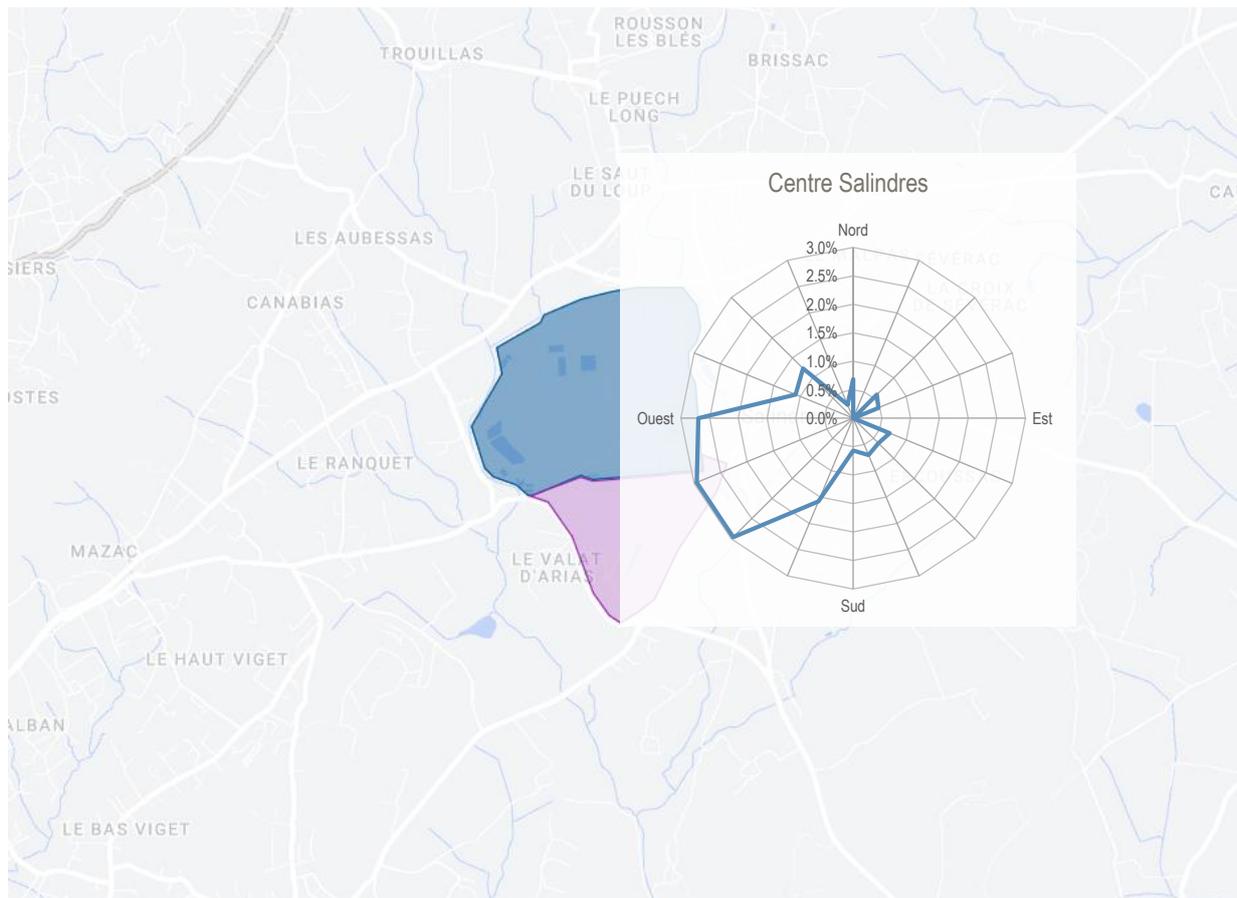
En particulier, les Nez référents associent presque exclusivement les odeurs "d'égout/œuf pourri/soufre" et "excrément" à Véolia Eau. En revanche, les évocations "amine/urine/ammoniac" et "compost" sont rapprochées de Néoval, en nettement moins fréquentes cependant que "déchets ménagers".

Les signalements via ODO public indiquent davantage Néoval que Véolia Eau comme source supposée pour les 4 évocations détaillées ici. La part d'odeur "autres", sans origine supposée précisée, est également plus importante que pour les nez référents.

L'utilisation de ces 4 registres par les Nez référents est ainsi cohérente avec une description de différents aspects de ces odeurs organiques, et notamment de différentes origines. En revanche, le choix entre ces registres pour les autres citoyens traduit une méconnaissance des sources d'odeurs potentielles, ou tient de la sensibilité individuelle.

3.6.2.3. Influence du vent

Au centre de Salindres, comme pour les odeurs de déchets ménagers, ces odeurs sont davantage ressenties par vent de secteur sud-ouest, mettant les habitants sous l'influence du synerpôle. Peu de signalements proviennent des autres zones, comme le montre la cartographie en page précédente.



Roses d'odeurs "d'égout/œuf pourri/soufre", "Excrément", "compost" et "amine/urine/ammoniac" en fonction de la direction du vent - Salindres 2022

3.6.3. Odeurs de "solvant/chimie" et "acide/piquant"

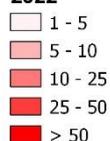
3.6.3.1. Résultats principaux

- Ces deux registres peuvent être assimilés à des odeurs chimiques, en contraste avec les évocations détaillées précédemment. En 2022, les riverains ont signalé 24 odeurs de "solvant/chimie et 9 "d'acide/piquant".
- Les odeurs de "solvant/chimie" ont été principalement ressenties au centre de Salindres, avec pour origine supposée Axens, tandis que les odeurs "acide piquant" proviennent majoritairement du Sud-Ouest de la zone industrielle, sans source supposée identifiée dans les signalements

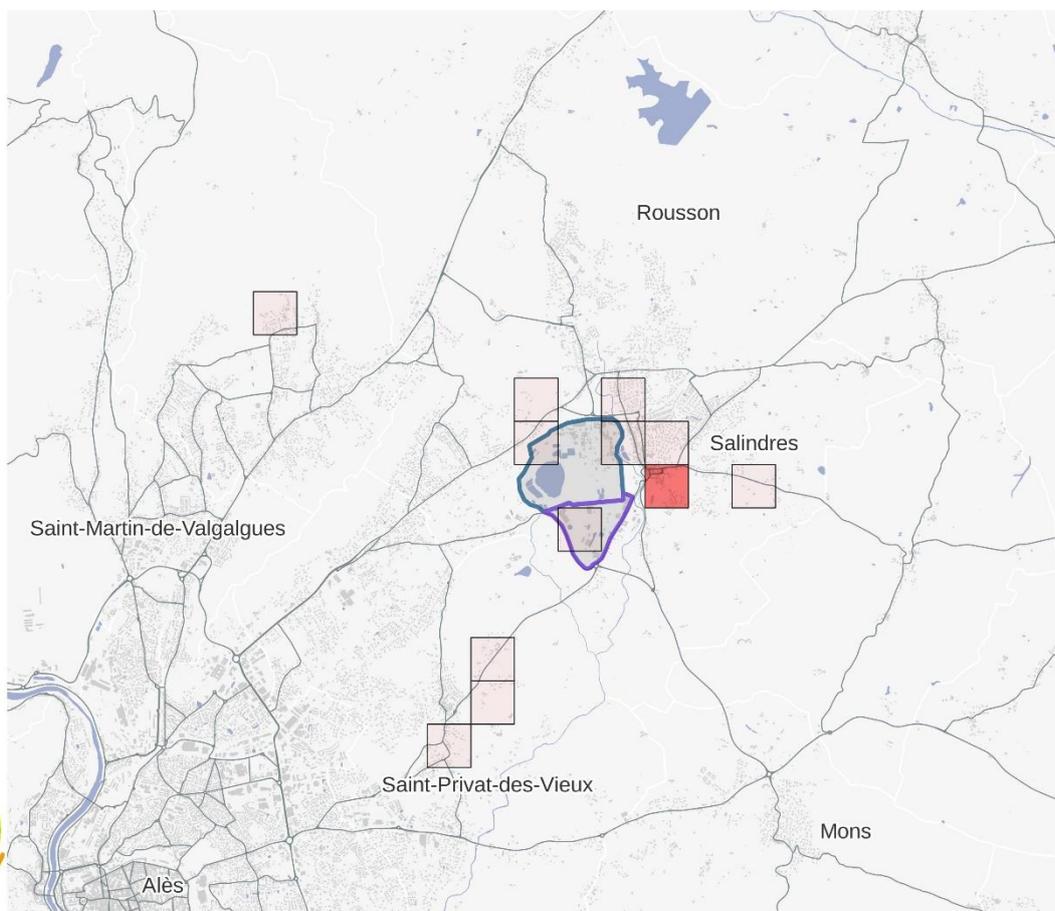
Nombre de signalements
d'odeur reçu :

odeurs chimiques

2022



Salindres ZI
 GIE chimie
 Synerpole



3.6.3.2. Croisement avec l'activité d'Axens

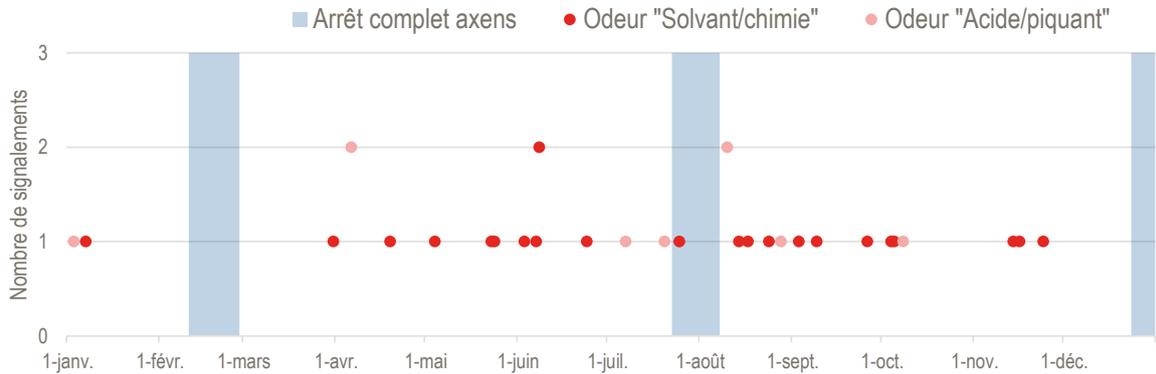
Axens nous a transmis trois périodes d'arrêt complet des productions en 2022, correspondant à un total de 41 jours : du 11 au 27 février, du 23 juillet au 7 août et du 24 au 31 décembre.

Les odeurs "solvant/chimie" et "acide/piquant" sont signalées pour la quasi-totalité en dehors de ces périodes d'arrêt, comme illustré sur le graphique page suivante.

Parmi les autres odeurs avec Axens pour origine supposée par les riverains, l'évocation "égout/œuf pourri/soufre" revient à 8 reprises, dont 4 signalements pendant l'arrêt d'activité du 23 juillet au 7 août. Cette évocation n'est donc pas liée aux activités de production d'Axens.

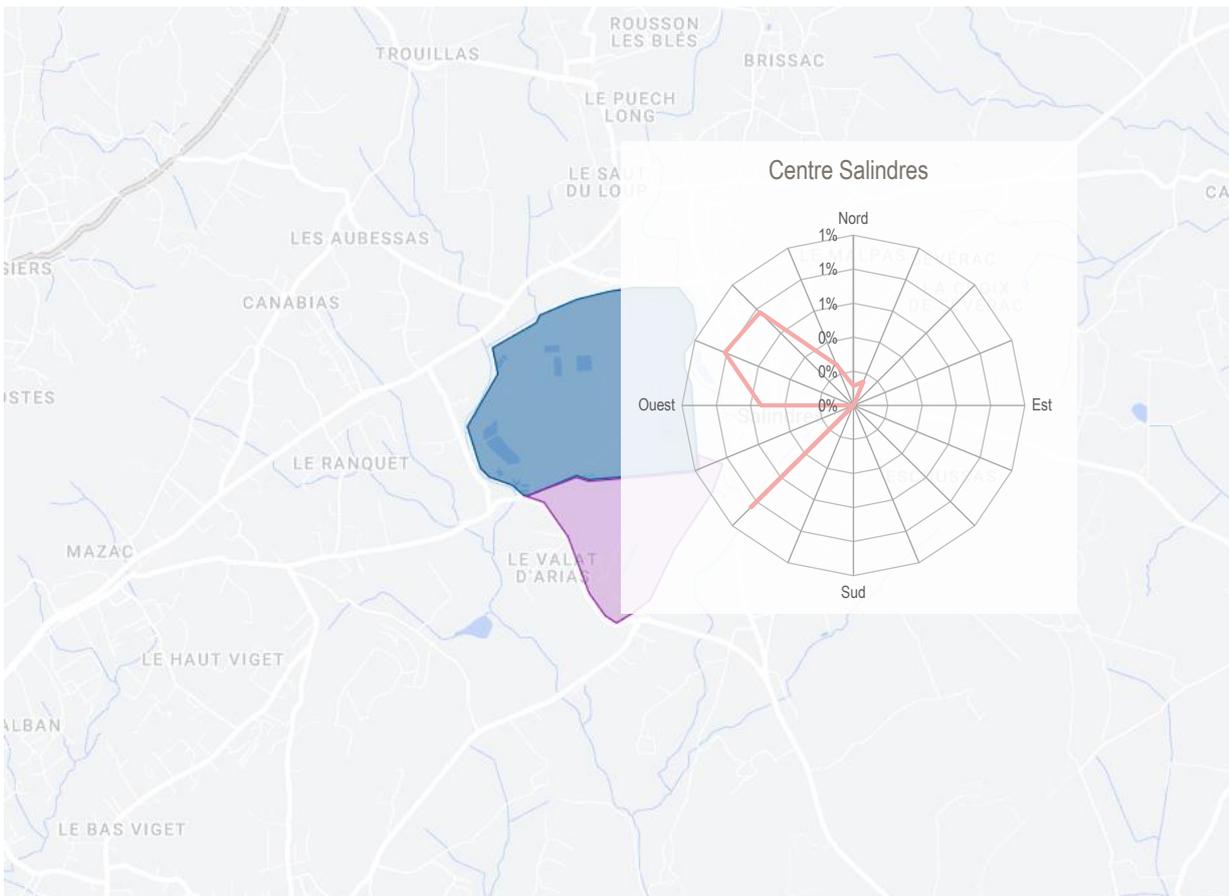


Croisement des périodes d'arrêt de production d'Axens et des Odeurs "chimiques" - Observatoire des odeurs Salindres 2022



3.6.3.3. Influence du vent

Lors des ressentis des odeurs de "solvant/chimie" au centre de Salindres, le vent est de secteur Nord-Ouest à Ouest, plaçant les riverains sous l'influence du pôle chimique.

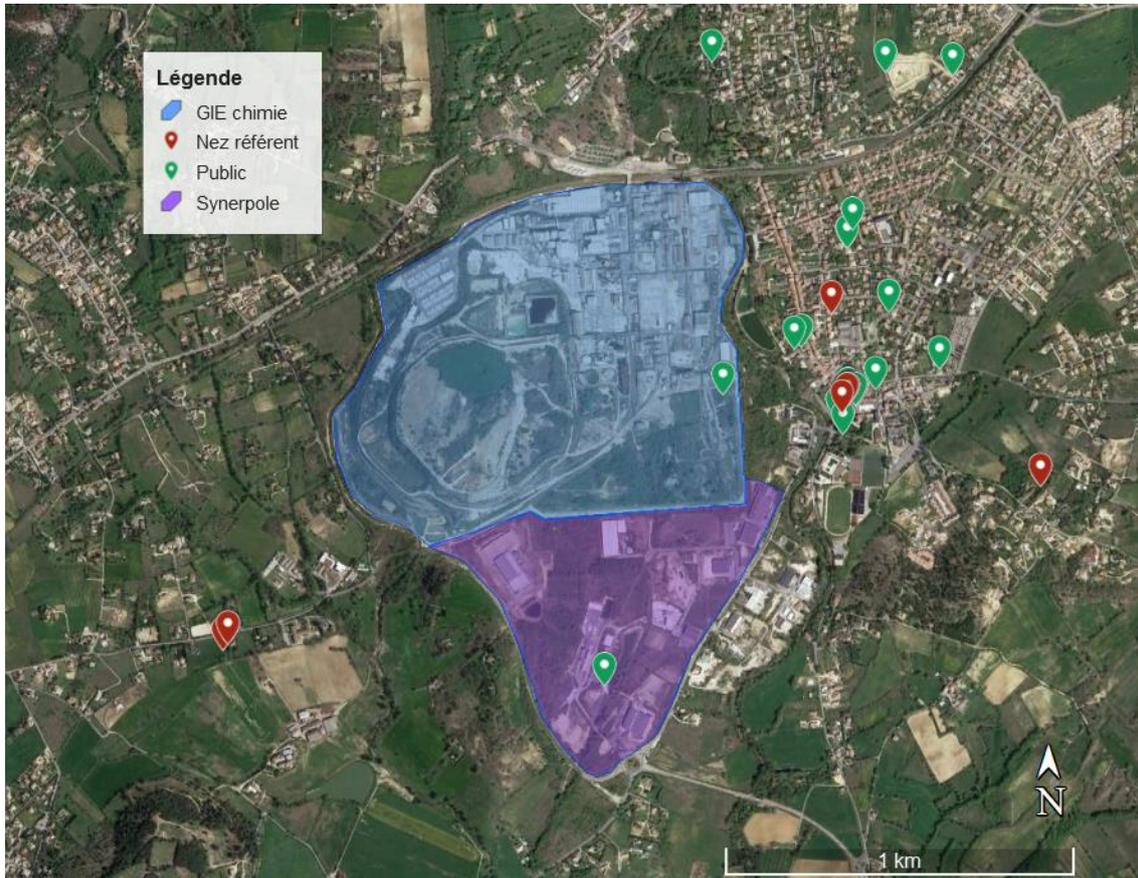


Pour les odeurs "acide/piquant", les odeurs sont le plus souvent ressenties par vent faible venant du Nord, pouvant correspondre à une émission sur la zone industrielle de Salindres. Pour 3 signalements plus lointains (un à l'Est et 2 au Sud-Ouest), une autre source d'émissions paraît plus probable.

4. "ZOOM" SUR QUELQUES EPISODES OLFACTIFS

4.1. Zoom sur les odeurs du 21 au 24 juin 2022

La période du 21 au 24 juin 2022 a connu 32 signalements olfactifs, principalement au centre-ville de Salindres comme illustré ci-dessous :



Les odeurs sont principalement signalées le matin (entre 8h et 10h) et en soirée (entre 19h et 22h), correspondant au moment de présence au domicile des personnes.

Pendant cette période, les **conditions météorologiques étaient peu dispersives** avec un vent relativement faible (moyennes horaires inférieures à 10 km/h) et des températures élevées, notamment la nuit. Ces conditions ont permis **l'accumulation de composés odorants à proximité de la zone industrielle**. Les odeurs signalées diminuent avec l'arrivée du week-end.

Les odeurs décrites appartiennent à différents registres de la **décomposition de la matière organique**, provenant de plusieurs sources distinctes. Les évocations et les commentaires indiquent comme origine majoritaire Néoval, l'usine de traitement des ordures ménagères, mais soulignent également la multiplicité des sources odorantes sur la zone.

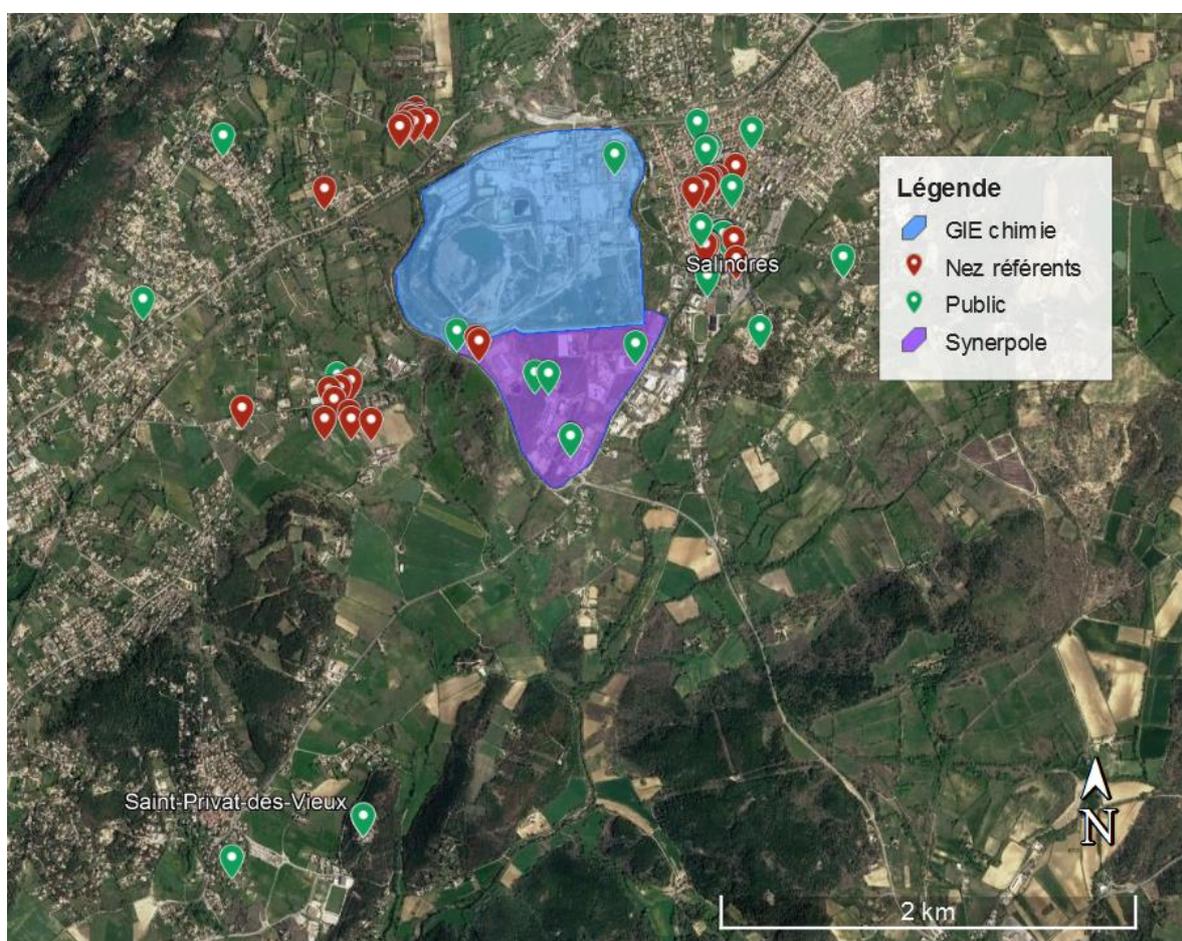


4.2. Zoom sur la période du 28 août au 16 septembre 2022

80 déclarations ont été recensées sur la période du 28 août au 16 septembre 2022, avec au moins un signalement d'odeur par jour. On y retrouve les principales caractéristiques observées sur 2021 et le premier semestre 2022 :

- Majorité d'odeurs de déchets ménagers, complétée par d'autres registres 'organiques' ;
- Odeurs très gênantes ressenties principalement le matin (entre 8h et 10h) et en soirée (entre 19h et 22h), correspondant au moment de présence au domicile des personnes ;
- En semaine, les nuisances sont plus fréquentes le jeudi, et moins nombreuses le dimanche et le lundi.

Sur cette période, le vent est resté relativement faible, 7 km/h en moyenne et ne dépassant que très rarement les 15 km/h. Ces conditions stables permettent aux composés odorants de s'accumuler localement provoquant des nuisances dans toutes les directions autour de la source (cf. carte ci-dessous).



Les températures étaient encore estivales (entre 20°C et 30°C), favorisant la présence des composés odorants dans l'air et la présence des habitants en extérieur. Début septembre correspond également à la fin des vacances estivales et à la reprise de toutes les activités, ce qui peut amplifier les activités sources d'odeurs ainsi que le nombre de personnes gênées.

5. RETOURS SUR LA VISITE DES SITES DE NEOVAL, IRIS ET VEOLIA EAU EN JUIN 2022

5.1. Contexte

Atmo Occitanie a proposé aux Nez référents de visiter le 8 juin dernier les sites industriels partenaires sur le Synerpôle. Néoval, Véolia Eau et Iris ont ouvert leur porte pour présenter aux Nez référents leur fonctionnement et aller caractériser dans les différentes zones des sites industriels les odeurs associées à leurs activités. En complément d'une meilleure connaissance des activités sur le synerpôle, ces visites visent à permettre aux nez référents de reconnaître et distinguer les odeurs des différents sites, et harmoniser le vocabulaire utilisé pour la description de ces odeurs.

5.2. Principaux enseignements

Néoval :

Concernant l'usine de tri mécano biologique des ordures ménagères, le registre "déchets ménagers" est le plus parlant et le plus consensuel pour les nez lors de la visite. Les autres évocations évoquées sont secondaires et uniquement utilisées pour préciser l'odeur.

IRIS :

Sur le site d'IRIS à Salindres, l'activité est essentiellement du conditionnement de produit pour les jardins, à destination des particuliers. Il n'y a presque pas de formulation ou de production de produits. A l'exception d'une légère odeur huileuse spécifique, et non ressentie auparavant par les Nez référents, aucune odeur n'a été perçue dans les bâtiments d'IRIS. Des odeurs lors du circuit autour des bâtiments ont été ressenties à proximité de Bios Développement sans être liées aux activités directes du site IRIS.

Véolia Eau :

La visite de l'usine de compostage des boues d'épuration a permis de préciser que l'évocation "compost" qui est parfois utilisée par les Nez désigne principalement les odeurs des boues d'épuration en début de process, et non celle du compost en tant que produit fini. Malheureusement, aucun descriptif satisfaisant de substitution, qui serait évocateur pour ceux n'ayant pas participé à la visite, n'a pu être trouvé.

6. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Depuis la reprise de la surveillance des odeurs avec un nouveau dispositif en mars 2021, la situation odorante n'a pas présentée d'évolution majeure. Les nuisances restent ainsi très gênantes, plus nombreuses en fin d'été, et impactent davantage le centre-ville de Salindres. Les évocations les plus citées correspondent à des odeurs de décomposition de la matière organique, et la part des odeurs "chimiques" est nettement plus faible.

Le dispositif de suivi des nuisances olfactives autour de la zone industrielle de Salindres se poursuivra en 2023 selon les mêmes modalités qu'en 2022. Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles notamment parmi les partenaires industriels pour créer un groupe d'échanges disposant du même outil et de la même formation que le réseau de nez de riverains et pouvoir disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Affiche Observatoire des odeurs – Salindres 2022

ANNEXE 2 : Conditions météorologiques relevées en 2022

ANNEXE 1 : Affiche Observatoire des Odeurs – Salindres



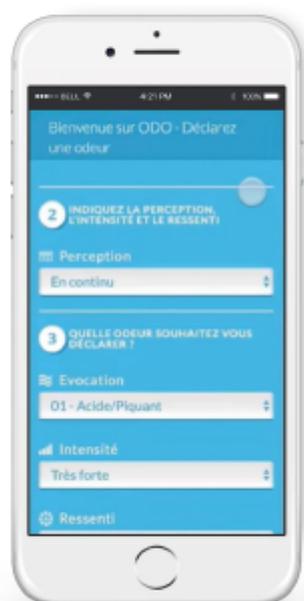
Surveillance des Odeurs Salindres et environs (30)

Recueil des odeurs autour de la ZI de Salindres en partenariat avec la ville de Salindres, Axens, Iris, Solvay, Suez et Véolia Eau

POURQUOI CETTE SURVEILLANCE ?

- Les nuisances olfactives récurrentes autour de la zone industrielle de Salindres ont conduit Atmo Occitanie à animer depuis 2008 un observatoire des odeurs, avec la participation de différents acteurs de la zone (riverains, industries, collectivités, associations).
- En complément des signalements effectués par le réseau des référents bénévoles formés pour caractériser les odeurs, ce suivi s'appuie sur les signalements de toute personne rencontrant une nuisance.

Pour surveiller toute augmentation des nuisances olfactives aux alentours, **Atmo Occitanie met à disposition de tous les habitants une plateforme pour signaler les mauvaises odeurs.**



COMMENT SIGNALER UNE MAUVAISE ODEUR ?

Plateforme de signalement des odeurs « ODO »

- Développée par les organismes de surveillance de la qualité de l'air, la plateforme ODO, disponible sur Internet et sur smartphone, vous permet de renseigner en moins d'une minute les mauvaises odeurs ressenties.



Une odeur vous gêne ? Signalez-la :

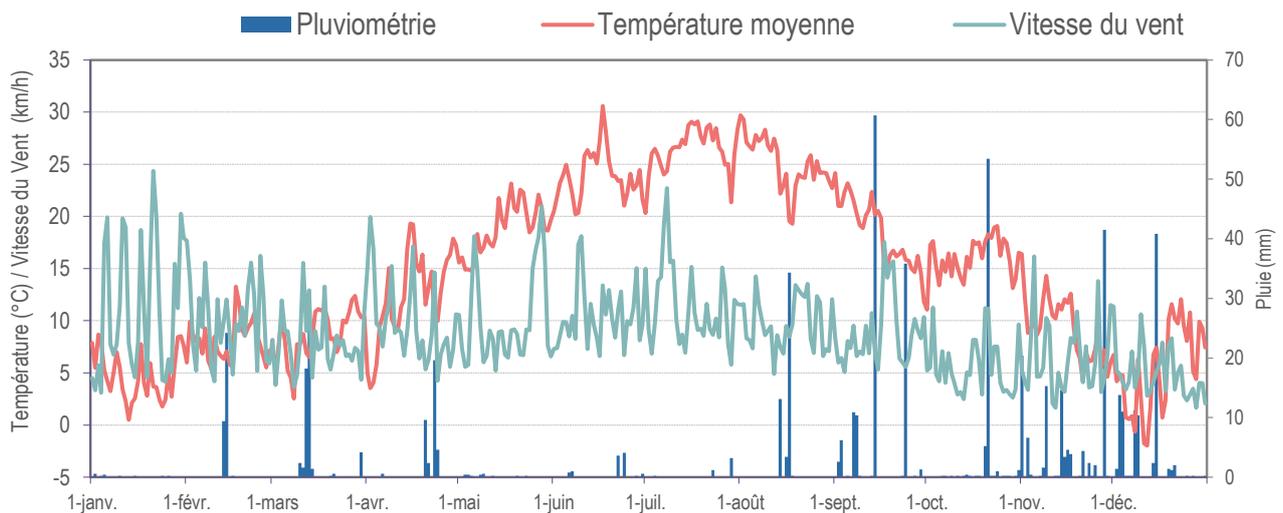
<https://www.atmo-odo.fr/salindres>

ANNEXE 2 : CONDITIONS METEOROLOGIQUES DE L'ETUDE

Les données météorologiques utilisées dans ce rapport sont issues de la station Météo-France à Méjannes, à environ 15 km de la zone. Les principaux paramètres météorologiques enregistrés en 2022 sont présentés ci-dessous :



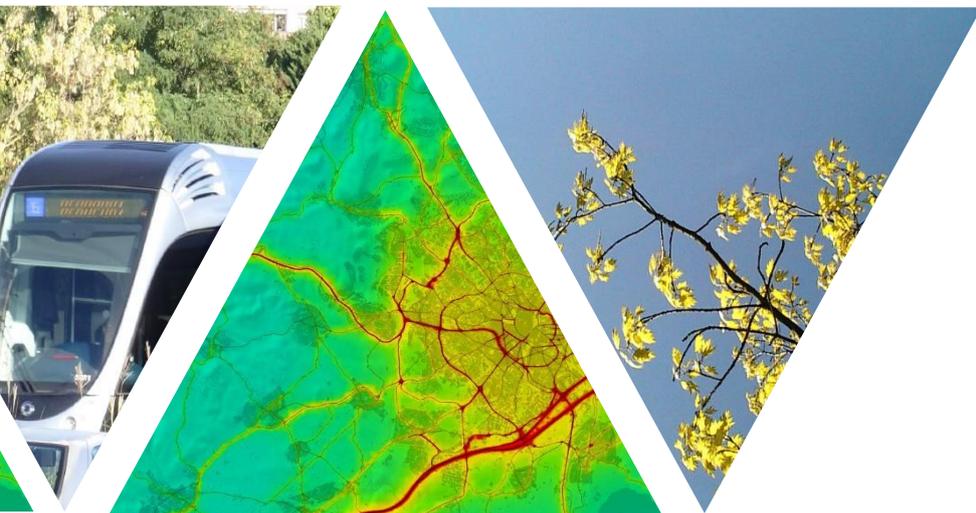
Météorologie à Salindres - Détails par jour en 2022



(Source : station de Météo France à Méjannes)

Le régime météorologique de la zone d'étude est méditerranéen, avec un été très chaud et sec, des arrière-saisons douces et des averses orageuses à l'automne.

La vitesse moyenne du vent a varié entre 2 et 25 km/h selon les jours, avec une fréquence de vent soutenu plus élevée sur le premier semestre.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie